Lettre ouverte à la direction de Kyndryl France sur la problématique des Aidants

Madame la direction des relations sociales,

En ma qualité de représentant du personnel au sein de Kyndryl et élu CSSCT, je souhaite attirer votre attention sur plusieurs défis rencontrés par nos collègues aidants familiaux (parents âgées, malades ou en situation de handicap, …)

Plusieurs salariés m'ont récemment fait part des difficultés qu'ils rencontrent en tant qu'aidants familiaux ou proches aidants. Ils font face à des imprévus liés aux soins, consultations médicales, soutien moral ainsi que des démarches administratives qui peuvent engendrer des retards, absences et fatigue dans leur activité professionnelle. Ce qui pourrait avoir un impact sur la répartition de la charge de travail de l'équipe.

C'est pour cela, qu'il est impératif d'adopter des politiques internes qui reconnaissent cette réalité et qui offrent un soutien adapté à tous les employés susceptibles de se trouver dans cette situation.

Nous souhaitons donc formuler une demande explicite en faveur de la reconnaissance de la situation des salariés aidants en sollicitant une approche bienveillante par des aménagements spécifiques (par exemple plus de flexibilité) de leur temps de travail et/ou conditions de travail, permettant ainsi à nos collègues aidants de concilier au mieux leur vie professionnelle et familiale.

Il est également nécessaire **de mettre en place des journées de sensibilisation** par de la formation au sein de l'entreprise à l'ensemble du personnel sur les enjeux spécifiques des aidants familiaux.

Une formation des managers sur cette problématique, afin qu'ils soient mieux équipés pour comprendre et soutenir les salariés concernés. Une approche bienveillante, basée sur une compréhension approfondie de ces situations, permettrait un environnement de travail apaisé.

Nous proposons **d'intégrer ces mesures spécifiques dans notre accord d'entreprise QVCT**. Ces mesures pourraient inclure des **horaires de travail flexibles, des options de travail à distance étendues et modulables**, et d'autres initiatives visant à faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

De plus, ces initiatives seront non seulement en accord avec notre démarche en Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) mais contribueront également à créer un environnement de travail plus favorable pour nos salariés, tout en assurant la pérennité et l'adaptabilité de notre entreprise face aux changements démographiques.

Nous sommes convaincus qu'en tenant compte de ces aspects, nous pouvons non seulement répondre aux besoins pressants de nos collègues actuels, mais également renforcer notre culture d'entreprise en soutenant ainsi notre position en tant qu'acteur responsable au sein de la communauté (*Employeur de choix*).